

VADEMECUM DU DISPOSITIF MOBILEX

I. Description, modalités, calendrier et contact

Description du dispositif :

Soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants, doctorants et jeunes-chercheurs de l'Université de Lille et de ses universités partenaires ainsi que la mobilité internationale des jeunes chercheurs de l'Université de Lille.

Rappel pour les mobilités sortantes :

- Seuls les étudiants inscrits **administrativement** à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures issues d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, bien qu'inscrit administrativement, la bourse Moblilex ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.
- Seuls les jeunes chercheurs en poste à l'Université de Lille et **ayant obtenu leur doctorat depuis moins de 5 ans sont éligibles.**

Calendrier :

2 appels à candidatures par année civile (mars-avril / septembre-octobre)

Modalités :

- 1/ Lancement de l'appel à candidatures par la Direction Ingénierie des Mobilités Internationales (DIMI)
- 2/ Diffusion de l'appel à candidatures par les composantes et Écoles Graduées (EG)
- 3/ Récupération du lien menant au portail de candidature en ligne par le candidat auprès de la composante d'accueil/de rattachement
- 4/ Retour du dossier de candidature complet (formulaire + annexes) par le candidat à la composante / EG
- 5/ Envoi des tableaux de classement par les composantes et les écoles graduées auprès de la DIMI

Contact : moblilex@univ-lille.fr

II. Diffusion de l'appel à candidatures (2 phases par an – mars-avril / septembre-octobre)

Lancement de l'appel à candidatures aux responsables RI dans les composantes - **DIMI – équipe MOBILEX** et aux écoles graduées.

Diffusion de l'AAC auprès des enseignants et étudiants

Composante / EG

III. Phase de pré-sélection des candidatures

Vérification de la recevabilité des dossiers et classement des candidatures

Composante / EG

Attention :

- pour les candidatures au niveau **doctorat**, les tableaux doivent être transmis à la DIMI par les **Écoles graduées**. Les Écoles graduées et les centres de recherche qui lui sont rattachés sont invités à se coordonner pour la phase de pré-sélection. Il conviendra alors de procéder à un classement général par l'EG.
- pour les candidatures de **jeunes chercheurs**, les tableaux doivent être transmis à la DIMI par les composantes/facultés principales de rattachement des laboratoires. Les Composantes et les unités de recherche qui leur sont rattachées sont invités à se coordonner pour la phase de pré-sélection. Il conviendra alors de procéder à un classement général par la composante/faculté.

Envoi des tableaux de classement à la DIMI (**début novembre**)

Composante / EG

IV. Phase de sélection des candidatures – Commission d'attribution des bourses

Vérification des dossiers de candidatures

DIMI – équipe MOBILEX

Préparation de la commission d'attribution des bourses

DIMI – équipe MOBILEX

Répartition des dossiers de candidature entre les membres de la commission d'attribution des bourses

DIMI – équipe MOBILEX

Étude des dossiers de candidature présélectionnés

Membres de la Commission de Bourse

Sélection et attribution de la bourse MOBILEX (**début décembre**)

Commission d'attribution des bourses

V. Phase de réponse aux candidats

Envoi du tableau récapitulatif des résultats de l'appel à candidatures aux composantes et écoles graduées

DIMI – équipe MOBILEX

Envoi des lettres nominatives d'acceptation ou de refus aux composantes et écoles graduées pour envoi aux candidats

DIMI – équipe MOBILEX

Envoi des lettres nominatives d'acceptation ou de refus aux candidats

Composante / EG

VI. Mise en paiement de la bourse MOBILLEX

Gestion de la mise en paiement de la bourse DGDRI – Service Moyens et Appui aux projets et mobilités

1^{er} versement (avance – 80%) – étape-1 sur MoveOn

- Versement sur présentation des justificatifs requis, à l'arrivée du lauréat MOBILLEX
(RIB au nom du candidat ou de la candidate + certificat d'inscription + attestation d'arrivée)

Attention : compte tenu des soucis rencontrés précédemment pour le virement de l'allocation sur des comptes étrangers, merci de privilégier un RIB de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

2^{ème} versement (solde – 20%) – étape-2 sur MoveON

- Versement au début du dernier mois de mobilité, sur présentation des justificatifs requis (Envoi du certificat de fin de mobilité à la fin effective de la mobilité) + (Envoi des justificatifs de mobilité verte pour le versement de la différence entre le forfait de voyage classique et celui d'éco-responsable (mobilité verte))

VII. Accompagnement de l'étudiant

Accueil / accompagnement de l'étudiant en mobilité

Composante / EG

Réunion d'accueil, et d'information à destination
des lauréats Moblilex (Mobilité entrante) – **jan/février** et **juillet/août**

Moblilex & EURAXESS & MI

Welcome Café – **mars/avril** et **septembre/octobre**

Moblilex & EURAXESS & MI